



Déclaration de la FSU
CSA spécial départemental de l'Eure du 20 janvier 2023

Madame la Directrice académique,

Décidément, les années se suivent et se ressemblent. Dans la lignée du quinquennat précédent, le ministère poursuit sa politique de suppressions de postes. Avec 220 postes en moins à la rentrée 2023 dont 121 dans le second degré, l'académie de Normandie paie de nouveau un très lourd tribut aux décisions budgétaires. Les conséquences de ces suppressions de postes sont malheureusement connues : hausse des effectifs dans les classes qui sont déjà surchargées, fermetures d'options ou d'enseignements complémentaires, restriction de l'offre de formation, suppression des temps en effectifs allégés pour donner aux élèves le temps d'apprendre. Cela se traduira également par des pressions accentuées sur les enseignantes et les enseignants pour les contraindre à accepter toujours davantage d'heures supplémentaires, alors que la profession est déjà épuisée.

Comme si cela ne suffisait pas, les récentes annonces du ministre Pap N'Diaye concernant la réforme du collège aggraveront encore la situation. En effet, le 9 janvier, le ministre annonçait, par voie de presse, la mise en place d'une heure de soutien en mathématiques ou en français, dispositif déjà largement promis par le passé sans avoir jamais prouvé son efficacité, la généralisation de Devoirs faits en 6ème et plusieurs perspectives comme la « revalorisation de la Technologie ». Mais 8 jours plus tard, à l'occasion d'un point presse, le même ministre annonce tout bonnement la suppression de la technologie pour financer cette heure de soutien math-français. Quel mépris pour les personnels !

Le choix du ministre met clairement en danger les postes de nos collègues de technologie qui pourraient se retrouver en complément de service dans un autre établissement à la rentrée, voire être victimes d'une mesure de carte scolaire, à moins qu'il soit prévu qu'ils assurent du soutien... La conséquence chiffrée d'une suppression pure et simple de la Technologie en 6ème est évidente : à l'échelon de l'Académie de Normandie, ce serait plus d'une centaine de postes supprimés, une quinzaine pour l'Eure. Le ministère a la mémoire courte et les terribles conséquences de la réforme des enseignements technologiques en lycée ne peuvent que vous alerter, Madame la Directrice académique, sur les risques psycho-sociaux que vont engendrer de telles mesures. La FSU dénonce cette décision avec force, décision qui n'a qu'un but : réduire le nombre de professeurs de Technologie pour faire face à l'incapacité ministérielle d'en recruter. C'est inadmissible.

En classe de Cinquième, le nouveau dispositif prévu à la rentrée sur une demi-journée par semaine pour découvrir les métiers entraînera-t-il lui aussi une amputation horaire voire une suppression pour d'autres enseignements disciplinaires ? La nouvelle réforme du collège s'engage sur des bases intolérables qui ne permettront pas aux élèves de mieux réussir en étant mieux accompagnés dans

leurs apprentissages, elle va à l'encontre d'une école émancipatrice qui donne à chaque élève les chances de réussir et qui vise à former les citoyennes et les citoyens de demain.

Concernant l'Eure, la volonté de faire des économies sur le dos des élèves et des enseignants est évidente ! Si on compare à la rentrée 2021, nous gagnions 300 élèves et 357 heures, cette année nous gagnons 194 élèves et perdons 153,5 heures... L'année dernière le passage au seuil de 30 élèves par classe en 5^e, 4^e, 3^e et la disparition de la catégorie de collèges « ruraux-sociaux » avaient déjà permis des économies en dégradant les conditions d'enseignement et de travail mais aussi les conditions d'inclusion. Vous continuez donc la sape en diminuant notamment la marge, renvoyant une fois de plus chaque établissement à sa soi-disant « autonomie » qui, en réalité, n'est qu'une manière de plus de ne pas donner les moyens en fonction des besoins. Plus encore que les années précédentes, on va demander aux équipes de choisir entre l'aide aux élèves en difficultés et une offre diversifiée d'options, entre des effectifs corrects et les différents dispositifs possibles en finançant une division entièrement sur la marge puisque vous n'attribuez plus la dotation en fonction de la structure du collège, nouvelle ruse pour encore grappiller des heures et qui fait perdre en transparence, tout comme la volonté déjà exprimée de certains chefs d'établissement de ne pas présenter la répartition de la dotation au vote. Nous vous demandons de leur rappeler ce qu'avait dit le ministre de l'Education nationale en 2010 : « l'emploi des dotations en heures d'enseignement doit être décidé dans les meilleurs délais car la mise en œuvre du projet d'établissement et des dispositifs spécifiques organisés en amont de la rentrée lui est subordonnée (dédoulement de classe, heures consacrées à différentes formes d'aide pédagogique, au travail encadré des élèves ou à la concertation des professeurs...), l'absence de décision peut ainsi paralyser l'organisation des enseignements et induit le risque, si elle se prolonge, de porter atteinte à la continuité du service public ».

Pour ajouter à ce sombre tableau il nous faut vous alerter sur la situation très dégradée en termes de remplacement. Pour ne citer que quelques exemples : il n'y a plus de TZR en lettres modernes, pas d'infirmière remplaçante pour le collège Ariane, pas de remplaçant non plus pour les coordonnateurs ULIS en formation CAPPEI 12 semaines dans l'année, etc.

Pour finir ce CSA spécial départemental se tient au lendemain d'un premier jour de mobilisation intersyndicale contre la réforme des retraites, brutale et injuste, que le gouvernement tente d'imposer. Les personnels de l'Education Nationale étaient massivement en grève dans le département pour exiger une hausse de leurs salaires et empêcher une nouvelle régression sociale. Le projet de la Première ministre prévoit en effet de retarder l'âge de départ en retraite, d'allonger la durée de cotisation et de baisser *in fine* le niveau des pensions. Avec des salaires déjà indigents, les personnels de l'Education Nationale subiraient ainsi la double peine de salaires insuffisants et de faibles pensions. Cette réforme pénaliserait particulièrement les femmes dont les salaires sont plus souvent moindres et les carrières parfois interrompues. Et parmi elles, les AESH risquent de toucher des pensions dérisoires, au terme de carrières pourtant essentielles mais déjà si peu rémunérées et considérées. Après une première journée de grève qui a montré la détermination des personnels, la FSU appelle avec l'intersyndicale à poursuivre la mobilisation jusqu'au retrait du projet.